

L'acquisition d'un 4^e TBI est validée par le conseil municipal.

Lors du conseil municipal du 26 novembre les élus se sont penchés sur quelques dossiers en cours.

Les nouveaux statuts de l'Agglomération du Bassin de Brive, suite au passage à 49 communes, sont validés.

FDEE : les statuts de la Fédération départementale de distribution d'énergie électrique ont changé pour permettre la création d'un syndicat mixte à la carte. Les nouveaux statuts sont validés, et **la compétence investissement pour l'éclairage public option 2 est retenue par la commune.**

Rue du Centre : un avenant de 11.080 € sur les travaux est adopté pour l'entreprise Siorat. Il concerne les travaux supplémentaires du début de la rue des Cités (revêtement de la chaussée et trottoir sur un côté).

L'agenda d'accessibilité programmée est adopté : il répond aux obligations réglementaires et prévoit la programmation des travaux sur les différents établissements recevant du public de la commune au cours des 3 ans à venir.

Accessibilité sanitaires salle polyvalente : une aide est sollicitée auprès du conseil départemental pour les **travaux de mise en accessibilité des sanitaires**. Seule l'entreprise Lanternat a déposé une offre. Elle est retenue pour effectuer ces travaux.

Personnel communal : un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe est fermé et un poste d'agent principal de 2^e classe est créé afin de permettre l'avancement de grade d'un agent.

L'acquisition d'un 4^e TBI pour l'école, classe de CM1-CM2 est validée. Cet équipement d'un montant de 3.319 € bénéficie d'une aide de 50% de l'Etat et de 30% du conseil départemental.

Le recensement 2016 nécessite le recrutement de 3 agents recenseurs par la mairie, pour 4 semaines, du 21 janvier au 20 février. Une somme de 2.736 € est allouée par l'Etat.

CCAS : la loi NOTRe, permet pour les communes de moins de 1500 habitants, de ne plus présenter de budget annexe CCAS et de fondre celui-ci dans le budget communal. La proposition du maire est d'accepter cette mesure de simplification administrative, mais de poursuivre la consultation de l'actuelle commission communale d'action sociale.

Information des élus :

Assurance de la commune : prorogation du contrat d'assurance avec l'assureur de la commune Groupama

ALSH : départ de Mme La Directrice de l'ALSH, Katell Inès, en détachement sur un poste auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale.